



CALENDRIER APPEL A PROJETS « AUX ARTS, LYCEENS ET APPRENTIS ! »

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PÉRIODE	ÉTAPES DU PROJET	OBSERVATIONS
Septembre 2020 – Mars 2021	Conseil et aide au montage de projet	Merci de prendre l'attache d'Anaïs TUTIN avant la mi-mars par téléphone au 02 38 70 33 05 et/ou par mél : auxartslyceensetapprentis@centrevaleloire.fr
1er Février 2021 – 16 Avril 2021	Dépôt des dossiers	Les dépôts de dossier se font uniquement via le portail nosaidesenligne.regioncentre-valde Loire.fr . Un guide est disponible en ligne. Les établissements ayant déposé un dossier recevront une attestation de dépôt avec un numéro Progos à conserver pour toute correspondance.
Début Mai 2021	Examen des dossiers par le Comité Technique (Région Centre-Val de Loire, DAAC, DRAAF et DRAC Centre)	Au cours de cette période, des informations complémentaires peuvent être demandées aux porteurs de projets, sous forme de contributions via le portail Nos Aides en Ligne . Aucune information sur l'instruction des projets ne sera communiquée avant le vote en CPR au mois de septembre.
Septembre 2021	Vote des projets en Commission Permanente Régionale (CPR)	À l'issue du vote en CPR, la liste des dossiers votés par les élus régionaux est mise en ligne sur https://www.centre-valde Loire.fr/le-guide-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire/aux-arts-lyceens-et-apprentis et les établissements reçoivent une notification. Le versement de la subvention a lieu fin septembre/début octobre.
Fin Septembre 2021 – Avril 2022	Déroulement des projets	Pour tout changement d'intervenant, annulation ou modification substantielle de projet, merci de contacter la Direction de la Culture et du Patrimoine par téléphone au 02 38 70 33 05 et/ou par mél : auxartslyceensetapprentis@centrevaleloire.fr
Avril 2022 – Fin Juin 2022	Restitution des projets	Différents outils de communication sont disponibles en ligne sur https://www.centre-valde Loire.fr/le-guide-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire/aux-arts-lyceens-et-apprentis
30 Septembre 2022	Bilan des projets	Les bilans artistiques et financiers sont à déposer via le portail nosaidesenligne.regioncentre-valde Loire.fr , avant le 30 septembre 2022.

